

# Construire une maison en bois

Les particuliers sont de plus en plus nombreux à se tourner vers ce type d'habitat, économe en énergie

**N**ous voulions une maison saine, confortable et qui prenne le moins de place possible sur notre terrain qui ne fait que 3,60 m de large sur 30 m de long », racontent Marie-Paule et Bernard Vulcain, propriétaires d'une maison en bois à Dinard (Ille-et-Vilaine).

Pour sa future maison, « adossée à un mur du XVIII<sup>e</sup> siècle » et à moins de 5 minutes de la mer, le couple dessine lui-même les plans, bataille pendant deux ans pour obtenir un permis de construire. Avec une équipe d'artisans locaux, le bâtiment est construit en quatre mois. « Nous avons eu la chance de rencontrer un charpentier qui travaillait comme autrefois, explique M<sup>me</sup> Vulcain. Tout a été construit sur place, la charpente, le plafond en forme de coque de bateau. » Coût de l'opération : 85 000 euros (hors plomberie et électricité) pour 120 m<sup>2</sup> sur trois niveaux.

« Plus de 15 000 maisons à ossature bois [MOB] ont vu le jour en 2007, déclare Nicolas Visier, délégué général du 10<sup>e</sup> Salon Maison Bois, qui s'est tenu à Angers du 17 au 20 octobre. On constate un intérêt croissant des particuliers pour ce type d'habitat, peu consommateur d'énergie. »

Pour Bruno Fuchs, architecte DPLG de l'Agence Hamadryade, « la construction en bois apporte avant tout une liberté qu'aucun autre matériau ne permet ». Grandes pièces sans poteaux, volumes de grande hauteur, courbes horizontales pour la toiture ou verticales pour les murs... Bref, du sur-mesure.

Liberté des formes, mais aussi du choix des matériaux. « J'aime mélanger le bois avec le béton, l'acier, la brique ou même le parpaing », ajoute M. Fuchs. Liberté de lieu enfin. L'utilisation d'un élé-



Maison construite en 2005 par l'architecte Mathieu Gervais à Montjean-sur-Loire (Maine-et-Loire). PAUL

ment léger comme le bois permet de construire sur la plupart des terrains et de s'affranchir de moyens de manutention lourds et polluants. « Nous sommes là dans une filière sèche avec des chantiers propres - tous les panneaux sont préparés en atelier - et sans humidité résiduelle », rappelle M. Visier.

Pas de problème de saison non plus. On peut aussi bien construire en hiver qu'en été et les chantiers sont beaucoup moins longs. « Une fois les fondations coulées, il faut compter en moyenne cinq mois contre dix à douze mois pour une maison traditionnelle », indique Philippe Grasset, directeur général du groupe Leduc, fabricant de charpentes et de structures bois.

Pourtant, avec seulement 5 % des maisons individuelles en bois,

les Français arrivent loin derrière leurs voisins européens scandinaves (60 %) et allemands (30 %), sans parler des Nord-Américains (90 %). Lasurées, peintes, recouvertes d'un crépi ou d'un enduit à la chaux, parfois de briques, elles ont une durée de vie aussi longue qu'une maison neuve en dur.

Mais l'histoire des Trois Petits Cochons reste ancrée dans les esprits et, pour beaucoup, seule la maison en brique est gage de sécurité. « On est dans une culture où on lègue de la pierre et non du bois à ses enfants », affirme M. Fuchs. Pour Denis Lefort, architecte des Bâtiments de France, « l'architecture bois souffre encore un peu de l'image caricaturale du chalet. Une vision qui fait oublier les performances techniques de ce matériau, ses quali-

tés d'isolation thermique et phonique ».

Le bois isole dix fois mieux de la chaleur et du froid que le béton et 250 fois mieux que l'acier. En cas d'incendie, une structure en bois résiste plus longtemps qu'une structure en acier ou en béton. Le bois contient de l'eau et forme en brûlant une croûte carbonisée qui freine la combustion. D'ailleurs, les compagnies d'assurances n'appliquent aucune surprime aux constructions en bois. Et la plupart des portes coupe-feu sont faites dans ce matériau.

Quant à l'économie sur le chauffage, elle peut aller jusqu'à 40 %. « Malgré les hivers rigoureux, une famille canadienne consomme moitié moins d'énergie pour se chauffer qu'une famille française », rappelle Fabrice Treguer, du groupe Trecoibat. En été, la faible inertie thermique des matériaux (ouate de cellul-

lose, laine de bois ou laine de verre) permet de garder la maison au frais. Enfin, l'absence de remontée capillaire dans les murs exclut tout risque d'humidité.

Reste le prix. Construire une MOB revient aujourd'hui 10 % à 15 % plus cher qu'une maison traditionnelle. Mais à performance énergétique identique, c'est-à-dire avec les mêmes qualités d'isolation, les prix deviennent comparables.

Le Grenelle de l'environnement et les nouvelles règles de performance énergétique pourraient jouer en faveur de ce mode de construction. En 2012, tous les logements neufs privés devront être construits en « basse consommation énergétique ». Ce qui signifie ramener la consommation moyenne actuelle de 130 kWh/m<sup>2</sup>/an à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an. En attendant 2020, date à laquelle les logements neufs devront être à énergie passive ou positive.

Aujourd'hui, les carnets de commandes des constructeurs, artisans et architectes sont bien remplis. Construire une MOB est entré dans les mœurs, et les résistances des maires devant ce « nouveau » type d'habitat tendent à disparaître. Et les architectes des Bâtiments de France, consultés sur tous les projets situés dans un périmètre de 500 m autour des monuments historiques et des sites classés, sont plutôt favorables à ce type de construction. ■

MARTINE PICOUËT

www.cndb.org : Comité national pour le développement du bois (CNDDB).

www.bois.com : site d'information du Comité national pour le développement du bois et de la Fédération suédoise des industries forestières.

www.maisons-bois.org : Association française des constructeurs bois (Afcobois).